

**Synthèse des problèmes liés aux actions
Mars/Avril/Mai (2016)**

Service méthodes

N° Rapport :

Date : 04/04/2016

I. Pourcentage des problèmes existant au niveau des travaux de maintenance :

- + Retard pour lancement de l'opération.
7,27%
- + Manque organisation du magasin pièce de rechange.
3,5%
- + Manque matérielles.
30 %
- + Manque d'un fiche de suivi préventive.
1.5%
- + Manque norme de sécurité et E.P.I.
11%
- + Retard de livraison des pièces de rechange.
20%
- + Accessibilité énergie électrique / et circuit d'eau.
5%
- + Retard de réalisation.
16%
- + Manque d'effectif.
7%

II. Pourcentages des problèmes existant « déchargement du bateau » :

- + Des défaillances liées à la trémie T011.
5%
- + Des excès de chargement au niveau de la trémie T011.
5%
- + Blocage de l'index mesure de poids de la balance W015.
5%
- + Erreurs de manutentions.
5%
- + Des arrêts liés au chauffeur des grues pour la poste.
5%
- + Manque d'accessibilité du magasin sucre roux S0.
10%
- + Sucre roux négligé dans le quai de l'usine.
2.5 %
- + Manque norme de sécurité et balisage.
5%
- + Des saletés au niveau des bennes des camions.
2.5%
- + Mauvaise circulation des camions dans le quai.
2.5%
- + Des défaillances liées aux camions (manque d'un entretien préventif anticipé pour les camions suite à cette action 'déchargement du bateau').
2.5%

- ✚ Manque d'une fenwick pour dégager le sucre roux négligé dans quai (dérapage/patinages des Rous du camion a cause du cette anomalie)
2.5%
- ✚ Manque d'utilisation de la bâche pour conservée le produit contre les mouvées temps.
26%
- ✚ Parfois manque des disponibilités des camions (nombre des camions insuffisants 'suit pas le cadence de déchargement des grues).
5%
- ✚ Manque du suivit de la qualité du sucre de la part des personnelles du laboratoire.
2.5%
- ✚ Manque d'une action de maintenance préventive anticipée.
2.5%
- ✚ Des défauts d'emplacement des camions au dessous des trémies des postes.
2.5%
- ✚ Bennes des camions sont mallent fermé.
2.5%
- ✚ Manque de la grue.
5%

III. Fréquence des problèmes existant « chargement du bateau » :

- ✚ Pas de la cohérence au niveau des durées de passage par la grue (l'aller et retour).
5%
- ✚ les temps de déchargement d'un camion à une autre ne sont pas les mêmes.
9%
- ✚ les durées d'emplacement du camion au-dessous de la grue ne sont pas les mêmes.
11%
- ✚ l'existence d'un décalage au niveau des durées d'accrochages des vrac pleins en sucre a le crochet grue.
8%
- ✚ Manque d'accessibilité du quai.
13%
- ✚ Manque des normes de sécurité de la manutention.
3.5%
- ✚ Mauvaise organisation au niveau des sacs.
12%
- ✚ Mauvais État des grands filets.
13%
- ✚ Mauvais résistance les élingues.
11%
- ✚ Mauvais Condition de sucre dans les cales.
3.5%
- ✚ Protection d'emballages.
5%.
- ✚ Supprimer les cotée du la benne.
7%.

IV. les irrégularités générales au niveau de la section de l'ensachage:

1. des problèmes techniques :

- + Les boutons d'arrêt d'urgence sont d'effectuer pour (A et B et C).
5%
- + Les machines à coudre <couseuse>.
7.5%
- + Les balances qui comptent le poids de chaque sac (poids de sacs=50KG).
17%
- + Défaut d'alignement entre les deux tapis (D, E)
5%
- + Destruction du capteur de bourrage du tapis (D).
2.5%
- + Inexistence d'organisation des sacs lors de l'évacuation dans les tapis.
12.5%
- + Beaucoup de saleté au dessous des tapis.
2.5%
- + Les lignes de la bande son cornues contribuées à déchirer les sacs du sucre.
5%
- + Tapis d'encamioneuse déchire les sacs.
5%
- + Défaut d'alignement (réglage de la pente tapis accumulateur de sacs) (en camionneuse).
2.5%
- + support pneumatique de l'ensachage.
2.5%
- + La cadence du support pneumatique il ne suit pas le rythme de l'operateur.
7.5%
- + Chute de pression pneumatique.
2.5%

2. Organisation/qualification des ouvriers :

- ✚ Manque de qualification au niveau des ouvriers.

10%

- ✚ Mauvais manipulations/utilisation des machines des machines.

12%

- ✚ Mauvais manipulation du palan.

12%

- ✚ Operateur est malle placé avec son machine.

23%

- ✚ Il faut fermer les armoires électriques pour protéger les travailleurs.

50%